VILLE D'AVION

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Consultation selon la procédure adaptée en application des articles R. 2123-1 à R. 2123-8 du Code de la Commande Publique

Identification de l'Organisme qui passe le marché :

Mairie d'AVION - Place Jacques Duclos - 62210 AVION

☎ 03.21.79.44.79 - **ⓐ** 03.21.67.75.81 Courriel: mairie@ville-avion.fr

<u>Objet du marché</u>: Travaux de couverture, d'étanchéité et de bardage dans les bâtiments communaux

Accord-cadre multi -attributaire (maximum 3) à bons de commande estimé annuellement à 166 000 € HT maximum :

L'accord-cadre sera conclu pour une période de 12 mois à compter de sa date de notification. Le marché est reconductible de manière TACITE, trois fois pour une période de 1 an, soit une durée maximale de QUATRE ANS,

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
45261210-9	« Travaux de couverture »
45262650-2	« Travaux de bardage »
45261420-4	« Travaux d'étanchéification »

Critères de jugement des offres

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critères	Pondération
1-Prix unitaire des prestations Le critère « Prix unitaire des prestations », noté sur 50 points, sera apprécié au regard du montant total TTC suivant une assiette basée sur un profil de commande. Il sera apprécié par rapport à l'offre la moins-disante, selon la formule suivante:	50.0 %
Note = 50 x MOMD/MOJ	
Dans laquelle:	
- MOMD : Montant de l'offre la moins-disante	
- MOJ : Montant de l'offre jugée	
La note ainsi obtenue sera arrondie à 2 chiffres après la virgule.	
Les arrondis seront traités de la manière suivante :	
- Si la troisième décimale est comprise entre 0 et 4 (ces valeurs incluses), la deuxième décimale est inchangée (arrondi par défaut).	
- Si la troisième décimale est comprise entre 5 et 9 (ces valeurs incluses), la deuxième décimale est augmentée d'une unité (arrondi par excès).	

2-Valeur technique	40.0 %	
Le critère « Valeur technique », noté sur 40 points, sera apprécié selon les sous- critères énoncés ci-dessous et sur la base du mémoire technique remis par le candidat dans le cadre de son offre :		
2.1- Moyens humains et matériels mis en œuvre		20%
Le sous-critère « <i>Moyens humains et matériels</i> mis en œuvre » noté sur 20 points, sera évalué sur la base de la présentation dans le mémoire technique des éléments suivants :		
 L'interlocuteur privilégié (fournir un CV) Moyens humains affectés spécifiquement à la bonne exécution des chantiers et des réparations ponctuelles Moyens matériels du candidat Prestations sous traitées Insertion sociale 		
2.2- Qualité des matériaux proposés		10.0 %
Le sous-critère « <i>Qualité des matériaux proposés</i> » noté sur 10 points, sera évalué sur la base de la présentation dans le mémoire technique des éléments suivants :		
- Fiches techniques des matériaux utilisés en concordance avec le CCTP		
2.3- Les dispositions arrêtées par l'entreprise en matière de gestion des déchets de chantier		10.0 %
Le sous-critère « Les dispositions arrêtées par l'entreprise en matière de gestion des déchets de chantier » noté sur 10 points, sera évalué sur la base de la présentation dans le mémoire technique des éléments suivants:		
- Présentation d'un SOSED (Schéma d'Organisation et de suivi de l'élimination des déchets de chantier)		
3-Délai d'intervention		
Le critère « Délai d'intervention », noté sur 10 points, sera évalué sur la base de la présentation dans le mémoire technique des éléments suivants :		
- Délai d'intervention pour une demande de réparation à compter de la réception du bon de commande		

Date limite de réception des offres : Mardi 27 juin 2023 à 12:00

Dès l'ouverture de la salle, les entreprises pourront télécharger les documents de cette consultation et répondre par voie électronique sur la plateforme marchespublics596280.fr à partir de l'adresse suivante :

 $\frac{https://marchespublics596280.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=55105}{7\&orgAcronyme=c7c}$

Date d'envoi de l'avis de publication au BOAMP Référence 23-76756 : 06 juin 2023